

TORSADES

TerritORialisation de Systèmes
Agri-alimentaires Durables

Impacts et modalités, du local au régional

LES CONSOMMATEURS

Les territoires sont caractérisés par des particularités sociodémographiques et économiques qui impactent directement la consommation alimentaire. Cet impact est de nature quantitative, impliquant des volumes de produits alimentaires à acheminer localement, et également qualitative, les pratiques et les habitudes de consommation étant différenciées (budget consacré, types et gammes de produits consommés, etc).

C'est la dimension quantitative qui nous intéresse plus particulièrement dans cette fiche. Il s'agit d'exposer comment, dans les trois territoires étudiés (périurbain de l'ouest parisien, Brie laitière et ouest vosgien), nous avons estimé la population qui consomme des produits alimentaires (ces consommations sont détaillées en fiche 7B). En effet, la mobilité spatiale des populations, pour des raisons professionnelles ou personnelles, est un phénomène qui s'est accentué durant les dernières décennies. Les "mangeurs" dans les territoires sont les résidents, lorsqu'ils sont présents, et des populations additionnelles résultant des déplacements domicile-travail et des flux touristiques. Pour aboutir à une estimation des quantités d'aliments nécessaires dans chacun des territoires, il importe de définir et de quantifier les différentes catégories de population, de connaître leurs temps de présence et d'absence sur le territoire pour, au final, aboutir à une estimation des volumes alimentaires consommés.

MÉTHODOLOGIE

Chaque individu consomme tous les jours une quantité de nourriture (solide et liquide) qui représente la consommation journalière. Celle-ci comprend toutes les prises alimentaires, petit-déjeuner, déjeuner, dîner et diverses collations, pour différents groupes d'aliments. Pour aboutir à une estimation des quantités d'aliments consommés dans chacun des territoires, via les consommations journalières, nous combinons deux types d'information : les différentes catégories de population et les temps de présence sur le territoire qui sont attribués à ces différentes catégories.

Nous répartissons la population selon l'âge et le niveau d'activité professionnelle. Les données de l'Insee (recensement de la population et emploi-population active de 2015, voir Annexes) sont mobilisées pour établir le nombre d'individus au sein de chaque catégorie. Ainsi, nous distinguons : **les jeunes enfants** (0 à 9 ans), **les préadolescents** (10 à 14 ans), **les individus âgés de 15 à 64 ans** (actifs occupés, inactifs et chômeurs), et **les personnes âgées d'au moins 65 ans**. Ces catégories d'âge sont importantes pour moduler la composition de la consommation journalière (voir fiche 7B).

Pour tenir compte des déplacements domicile-travail, la base Insee des migrations professionnelles de 2015 (voir Annexes) a été exploitée. Il s'agit de :

Tenir compte des individus qui résident en dehors des trois territoires mais qui viennent y travailler et y manger (nommés navetteurs entrants)

Déduire les individus qui résident dans les territoires étudiés mais qui travaillent - et mangent - ailleurs (nommés navetteurs sortants).

Les consommations liées au tourisme sont estimées via la base de l'Insee sur la capacité des communes en hébergement touristique en 2019 (voir Annexes). Une information sur le taux d'occupation moyen de ces établissements a été recherchée pour chaque territoire.

Enfin, nous considérons des temps de présence et d'absence sur le territoire pour ces différentes catégories de population, liés aux jours de travail, de congés et de vacances en dehors du territoire. Au final, en combinant ces deux informations (nombre d'individus par catégories de population et temps de présence/absence dans le territoire), nous estimons l'ensemble des consommations alimentaires prises dans le territoire chaque année par les mangeurs. En divisant par 365 jours de l'année l'ensemble de ces consommations, on exprime un nombre d'« équivalents mangeurs permanents », autrement dit un nombre théorique d'individus qui consommeraient tous leurs repas de l'année sur le territoire.

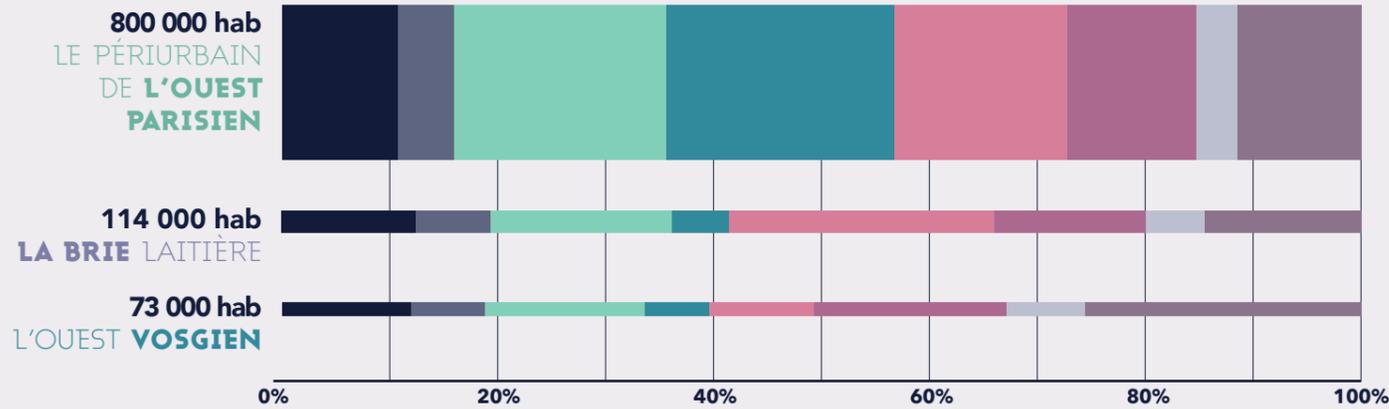
DÉMOGRAPHIE SUR LES 3 TERRITOIRES

La pression démographique est inversement proportionnelle à la taille des territoires.

Au-delà de ce constat d'une population nettement plus importante dans le périurbain de l'ouest parisien, on note une répartition similaire entre les trois classes d'âge dans le périurbain et la Brie: autour de 20% de jeunes (enfants et préadolescents jusqu'à 14 ans), 65% d'adultes et 15% d'individus âgés (à partir de 65 ans). La tendance au vieillissement de la population est nettement plus marquée dans l'ouest vosgien (23% de la population) avec seulement 17% de jeunes et 61% d'adultes.

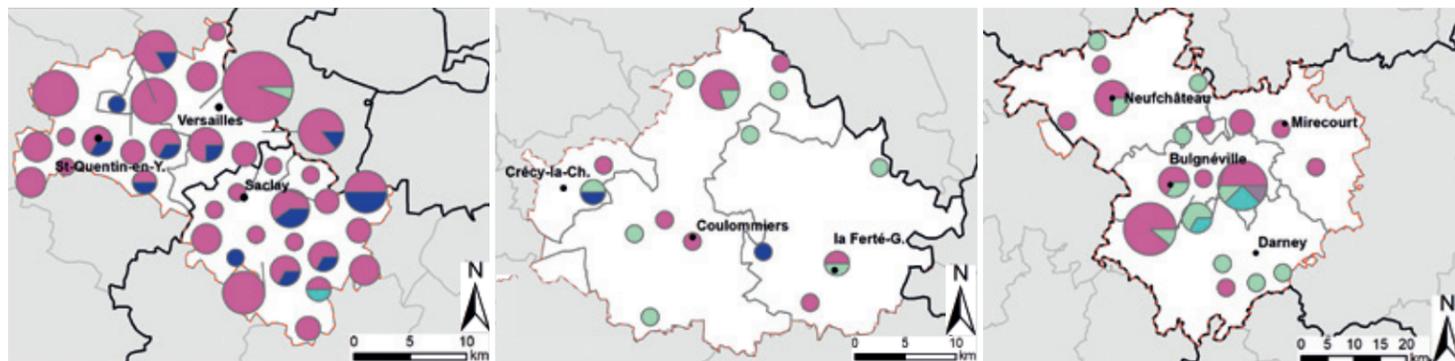
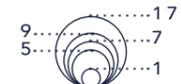
Les enfants et préadolescents représentent une proportion similaire de la population des trois territoires, autour de 15-20%. La différence est plus marquée concernant la population active dite occupée, nettement plus importante en proportion dans le périurbain de l'ouest parisien que dans l'ouest vosgien. Enfin, le rapport entre les navetteurs entrants et sortants est inversé entre le périurbain de l'ouest parisien d'une part (où le nombre de navetteurs entrants dominent les sortants) et la Brie laitière et l'ouest vosgien d'autre part (où le nombre des navetteurs sortants dominant).

- Jeunes enfants
- Préadolescents
- Adultes actifs résidant ou travaillant sur le territoire
- Adultes actifs navetteurs entrants
- Adultes actifs navetteurs sortants
- Adultes inactifs
- Adultes chômeurs
- Adultes de plus de 65 ans



OFFRE EN HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

- Hôtels
- Campings
- Villages vacances
- Résidences de tourisme
- Auberges de jeunesse - Centres sportifs
- Limites départementales
- Limites du territoire d'étude



Forte prédominance des hôtels et des résidences de tourisme dans le **PÉRIURBAIN DE L'OUEST PARISIEN** dont on peut faire l'hypothèse qu'ils sont occupés aussi à l'occasion de déplacements professionnels.

Plus faible présence des établissements touristiques dans **LA BRIE LAITIÈRE** par rapport aux deux autres territoires (campings et hôtels).

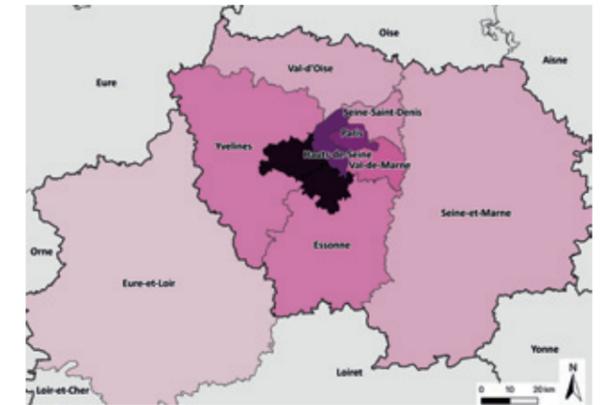
Présence diffuse d'établissements dans tout **L'OUEST VOSGIEN** avec une concentration dans les secteurs touristiques de Vittel, Contrexéville (thermalisme).

MOBILITÉS PROFESSIONNELLES PROVENANCES ET DESTINATIONS DES NAVETTEURS

Les navetteurs sortants vont principalement travailler dans les départements limitrophes : l'Île-de-France (Paris et les Hauts-de-Seine en particulier) et l'Eure-et-Loir pour le périurbain de l'ouest parisien ; le reste de la Seine et Marne, les autres départements de l'Île-de-France, l'Aisne et la Marne pour la Brie laitière ; le reste des Vosges, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et la Haute-Marne pour l'ouest vosgien. Les navetteurs entrants viennent dans l'ensemble de ces mêmes départements. Seul le périurbain de l'ouest parisien fait exception puisque les navetteurs entrants ne viennent pas seulement des départements limitrophes mais aussi de régions plus éloignées où se trouvent des métropoles d'importance (par ex. Marseille, Lyon, Bordeaux, Rennes, Lille, etc).



LE PÉRIURBAIN DE L'OUEST PARISIEN



LA BRIE LAITIÈRE



L'OUEST VOSGIEN



ESTIMATION DES CONSOMMATIONS JOURNALIÈRES SUR CHAQUE TERRITOIRE

Exprimés en nombre d' "équivalents mangeurs permanents", nos résultats montrent les besoins alimentaires à satisfaire sont radicalement différents entre les trois territoires : plus de 800 000 équivalents mangeurs permanents dans le périurbain de l'ouest parisien quand ils ne sont qu'un peu plus de 100 000 dans la Brie laitière et un peu moins de 60 000 dans l'ouest vosgien. Cette estimation des mangeurs est par la suite associée à des quantités consommées selon différentes catégories d'aliments (voir fiche 7B).

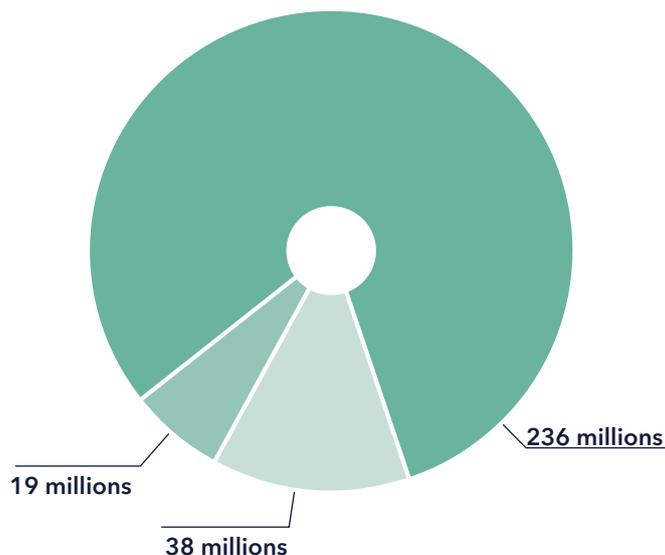
L'approche définissant différentes catégories de population, basées sur des critères d'âge et d'emploi, associées à des temps de présence et d'absence de ces populations, vise à estimer plus finement la population qui consomme des aliments dans nos trois territoires et d'en donner une image plus réaliste. Par rapport à une estimation simplifiée, qui prendrait en compte les seuls résidents présents tout au long de l'année, notre approche réduit d'environ 10 % la consommation en Brie laitière et de 20 % celle dans l'ouest vosgien. Elle n'est sensiblement pas modifiée dans le périurbain de l'ouest parisien. Cela dit, les critères retenus peuvent être discutés au regard des réalités socio-démographiques (par ex. le temps pris hors du territoire pour des vacances). Les données sur les mobilités professionnelles sont à interpréter avec précaution. En dessous d'un seuil, les estimations de flux de navetteurs représentent des ordres de grandeur et les navettes ne sont pas toutes réalisées sur une base quotidienne. Nous pouvons faire toutefois l'hypothèse qu'entre les flux entrants et sortants, ces imprécisions se compensent au moins en partie.

CUMUL ANNUEL DES CONSOMMATIONS JOURNALIÈRES Exprimées en nombre d'équivalents mangeurs permanents

- Jeunes enfants (0-9 ans)
- Préadolescents (10-14 ans)
- Adultes (y compris les plus de 65 ans)

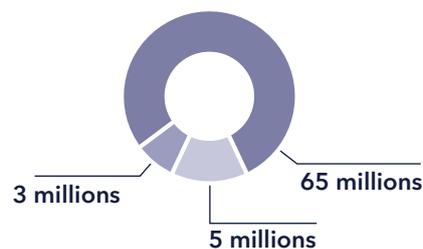
LE PÉRIURBAIN DE L'OUEST PARISIEN

Environ 293 millions de consommations journalières
pour environ 800 000 équivalents mangeurs



LA BRIE LAITIÈRE

Environ 37 millions de consommations journalières
pour environ 100 000 équivalents mangeurs



L'OUEST VOSGIEN

Environ 21 millions de consommations journalières
pour environ 60 000 équivalents mangeurs

